

3.



DE LA

SITUATION DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES

DE

l'Exercice 1832, au 30 novembre 1832.

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT du BUDGET.
Liste civile	1,300,000 »
Sénat	10,000 »
Chambre des représentants	159,026 20
Cour des comptes	55,200 »
Département de la Justice	2,148,592 20
Id. des Affaires étrangères	286,000 »
Id. de la Marine	222,860 »
Id. de l'Intérieur	4,450,300 »
Id. de la Guerre	36,602,378 »
Id. des Finances (<i>Administration générale</i>)	5,970,137 94
Dette publique	45,169,402 »
	96,373,896 34

SOMMES Liquidées ET ORDONNANCÉES.	RESTANT DISPONIBLE.	OBSERVATIONS.
1,083,333 30	210,666 70	
5,000 "	5,000 "	
122,977 37	36,048 83	
46,703 67	8,496 33	
1,539,855 43 ⁵	608,736 76 ⁵	
130,468 30 ⁶	155,531 69 ⁵	
79,805 38	143,054 62	
2,255,008 57 ⁵	2,195,291 42 ⁵	
30,104,559 48	6,497,818 52	
3,076,847 77 ⁵	2,893,290 16 ⁵	
		<i>Désignation des principales sommes non payées ou non encore portées en dépense.</i>
		CHAPITRE PREMIER.
		ARTICLE PREMIER. Intérêts de la dette active à transférer du Grand-Livre d'Amsterdam, en exécution des 24 art. de la conférence de Londres 8,400,000 Dont il faut déduire le 1 ^{er} semestre 1832 payé à Bruxelles. 144,560
		Reste 8,255,440 "
		ART. 2. Arrérages desdits intérêts, du 1 ^{er} novembre 1830 au 1 ^{er} janvier 1832, à payer par tiers aux 1 ^{er} janvier, 1 ^{er} avril et 1 ^{er} juillet 1832, déduction faite des intérêts soldés du Livre auxiliaire de Bruxelles, pour 1831 9,510,880 "
		ART. 3. Intérêts des deux derniers tiers à 5 % l'an, l'un pour trois mois, l'autre pour six, à partir du 1 ^{er} janvier 1832 118,886 "
		ART. 4. Remboursement de l'emprunt de 12 millions (recettes effectives). 11,600,000 "
		N. B. Le trésor a racheté pour 2,215,575.
1,172,555 70	43,996,846 30	ART. 5. Intérêts dudit emprunt de 5 %, du 1 ^{er} juillet 1831 au 1 ^{er} janvier 1833. 870,000 "
		Les intérêts du 1 ^{er} juillet 1831 au 1 ^{er} juillet 1832, sont pour la plupart payés.
		ART. 6. Remboursement par rachat ou par admission des obligations de l'emprunt du 21 octobre 1831, en paiement d'impôts. La presque totalité de cette somme est rentrée en paiement d'impôts. 10,000,000 "
		ART. 7. Intérêts de l'emprunt autorisé par la loi du 14 décembre 1831 (reste). 2,397,787 90 1/2
		La majeure partie de cet article est payée et non encore portée en dépense.
		ART. 8. Dotation de l'amortissement dudit emprunt 480,000 "
		Même observation que ci-dessus.
		CHAPIT. 2. Intérêts de cautionnements (reste à disposer). 79,680 66
		Id. 3. Remboursement de consignations (reste à disposer). 55,320 "
		Id. 4. Intérêts de la dette viagère 6,000 "
		Id. 5. Pensions et traitemens d'attente (reste à disposer). 622,851 73 1/2
		43,996,846 30
39,617,114 99	56,756,781 35	